

Amendement 002 est présentée comme un amendement administrative pour répondre aux questions des soumissionnaires, modifier la date limite de la sollicitation des offres et apporter des modifications à la sollicitation.

DES QUESTIONS

1. Les Modèles scellés DSSPM 516-05 et DSSPM 504B-12 sont-ils disponibles pour distribution pendant la phase d'enchères, et pouvons-nous savoir comment les obtenir?

Veillez trouver ci-dessous l'amendement qui répond à cette question.

2. Pouvez-vous partager le prix d'achat des contrats de l'année précédente pour cet article?

Cette information ne peut pas être divulguée publiquement.

3. L'exigence de livraison est indiquée au plus tard le 31 mars 2024. Pouvez-vous confirmer la date la plus tard à laquelle le contrat sera attribué afin que nous puissions garantir suffisamment de temps pour la production?

Veillez trouver ci-dessous l'amendement qui répond à cette question.

4. Le document d'appel d'offres indique que des échantillons préalables à l'attribution sont requis. Souhaitez-vous les recevoir avant la date limite de soumission des offres du 31 janvier, ou allez-vous demander des échantillons aux fournisseurs présélectionnés?

Veillez trouver ci-dessous l'amendement qui répond à cette question.

AMENDEMENTS

SUPPRIMER LA CLAUSE 2.2.a) DE LA SOLLICITATION EN ENTIÈREMENT.

INSÉRER:

2.2 Présentation de soumissions par voie électronique

(a) Les soumissions doivent être présentées au ministère de la Défense nationale (MDN) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 d'Amendement 002 de la demande de soumissions. Les soumissions doivent être reçues par voie électronique, conformément à ce qui est indiqué au paragraphe b).

SUPPRIMER LA CLAUSE 6.4.1 DE LA SOLLICITATION EN ENTIÈREMENT.

INSÉRER:

6.4.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard 45 jours civils à partir de la date d'attribution du contrat.

SUPPRIMER LA SECTION 5 DE L'ANNEXE B EN ENTIÈREMENT.

INSÉRER:

5. SEALED PATTERNS

- 5.1 Sealed patterns requested may be made available upon request to the Contracting Authority.
- 5.2 Any sealed patterns which have been sent to Contractor must be returned to the sender upon completion of Contract.
- 5.3 The sealed patterns must not be mutilated or cut and returned in the same condition as sent to the Contractor.

5. MODÈLES SCELLÉS

- 5.1 Modèles scellés peuvent être mises à disposition sur demande à l'Autorité contractante.
- 5.2 Tous les modèles scellés envoyés à l'entrepreneur devront être retournés à l'expéditeur à la fin du contrat.
- 5.3 Les modèles scellés ne doivent pas être altérés ni coupés et doivent être retournés dans l'état où ils ont été confiés à l'entrepreneur.

AMENDEMENT DE NUMERO DU MODÈLE REGIEMENTAIRE POUR NSN:8455-20-001-2359 DANS L'ANNEXE C.

Item #	2	2
NATO Stock Number / N° de nomenclature OTAN	8455-20-001-2359	8455-20-001-2359
Nomenclature / Nomenclature	Medal Presentation Box, Canadian Forces, Generic	Boîte de présentation de médailles, Forces canadiennes, Générique
Sealed Pattern Number / N° du modèle réglementaire	DSSPM 501-04	DSSPM 501-04

SUPPRIMER LA SECTION 4 DE L'ANNEXE D EN ENTIÈREMENT.

INSÉRER:

4.0 Delivery Location.

4.1 All samples must be sent to the following address:

Department of National Defence
Att: Robert Bonomo, DLP 3-3-1-1
45 Sacré-Coeur Boulevard
Gatineau, QC
J8X 1C6

4.2 Samples must be shipped out by the bid solicitation deadline indicated on the cover page of the bid solicitation, and that a shipping document must be submitted with the financial/technical bid submitted by e-mail.

4.0 Adresse De Livraison.

4.1 Toutes les échantillons doivent être envoyées à l'adresse suivante:

Ministère de la Défense nationale
Att: Robert Bonomo, DLP 3-3-1-1
45 Sacré-Coeur Boulevard
Gatineau, QC
J8X 1C6

4.2 Les échantillons doivent être expédiés avant la date limite de soumission des offres indiqués à la page de couverture de la demande de soumissions. De plus, un document d'expédition sera soumis avec l'offre financière/technique par courriel.

Tous les autres termes et conditions restent les mêmes.